

## Des normes officielles strictes

- Après avoir interdit, à la fin des années 80, l'utilisation du plomb dans les peintures, l'essence, les canalisations d'eau potable, les pouvoirs publics cherchent à limiter toutes les sources d'exposition au plomb.
- La nouvelle norme pour l'eau potable, abaissée à 10 microgrammes par litre, impose un contrôle de la qualité de l'eau mesurée au robinet du consommateur.

Cette norme vise à réduire l'exposition au plomb par l'eau potable, même si la teneur en plomb de l'eau du robinet est extrêmement faible au regard des autres sources d'exposition.



## Pour en savoir plus

### Des informations sur la qualité de l'eau dans votre commune.

Une fois par an, la **synthèse officielle** sur la qualité de l'eau dans votre commune établie par l'Agence Régionale de Santé (ARS) vous est adressée avec votre facture.

Les **résultats des analyses** effectuées par l'ARS (principaux composants de l'eau et niveau de qualité) sont **affichés en mairie**.

### Interrogez-nous !

Pour toutes vos questions, n'hésitez pas à nous contacter :

**VEOLIA EAU**  
**05 61 80 09 02**

24h/24 - 7j/7\*

(APPEL NON SURTAXÉ)

\*Pour toutes questions relatives à votre abonnement : du lundi au vendredi de 8h à 19h et le samedi de 9h à 12h.

[www.veoliaeau.fr](http://www.veoliaeau.fr)

Centre Service Clients  
BP 55132  
31512 Toulouse Cedex 05

**VEOLIA**  
EAU

## Le plomb

Quelles sont les mesures prises pour l'éliminer ?

Où trouve-t-on du plomb ?



Que faire si vos canalisations intérieures sont en plomb ?

**VEOLIA**  
EAU



## Où trouve-t-on du plomb ?

**Le plomb est un métal largement utilisé dans l'industrie.** Présent dans notre environnement, on en trouve dans la fumée de cigarettes, les anciennes peintures, les gaz d'échappement des voitures, etc...



- Le plomb existe encore dans les tuyauteries des habitations anciennes ainsi que dans certains branchements (canalisations reliant le réseau public aux habitations)

## Quels sont les effets du plomb sur la santé ?

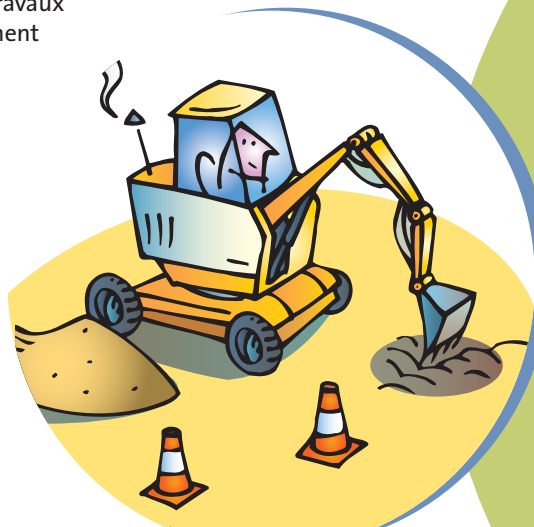
- Le plomb est une substance toxique pour l'homme.** Son absorption en forte quantité, par inhalation ou par ingestion, peut provoquer des troubles neurologiques (saturnisme). Les enfants, les nourrissons et les femmes enceintes constituent la population la plus vulnérable.
- L'eau est un facteur mineur d'exposition au plomb.** Les cas les plus récents d'intoxication détectés en France n'ont pas pour cause l'eau du robinet. Ils sont essentiellement liés à la présence, dans certaines habitations insalubres, d'anciennes peintures au plomb.

## Que faire si vos canalisations intérieures sont encore en plomb ?

Si vous avez un doute sur la nature de vos canalisations intérieures, faites réaliser un diagnostic par un professionnel. Etes-vous concerné ? Voici quelques précautions à prendre :



- Pour votre consommation :**
  - ne buvez pas l'eau qui a séjourné trop longtemps dans les tuyaux : le matin, au retour d'un week-end ou de vacances, utilisez-la pour la toilette ou l'arrosage des plantes ;
  - utilisez l'eau froide pour cuisiner : la chaleur favorise la dissolution des métaux au contact de l'eau.
- Si vous êtes équipé d'un adoucisseur ou d'un appareil antitartre :**
  - entretenez-le régulièrement et réglez-le pour ne pas adoucir l'eau en dessous de 15 °F ;
  - veillez à disposer d'un robinet d'eau non adouci pour la cuisine et la boisson.
- Dès maintenant, pensez à remplacer vos canalisations :**
  - Afin d'éliminer toute présence de plomb dans l'eau distribuée à votre robinet, vos anciennes canalisations en plomb doivent être remplacées. Profitez de travaux d'aménagement de votre habitation.



## Peut-il y avoir du plomb dans l'eau de votre robinet ?

- À la sortie des usines de traitement d'eau potable et au niveau du réseau public, la norme sur le plomb est très largement respectée.

- Si vous habitez une construction ancienne, vos canalisations intérieures peuvent encore être en plomb. Une faible quantité peut se dissoudre dans l'eau y circulant.



**Ce phénomène diminue :**

- si la longueur des tuyaux est faible,
- si l'eau ne stagne pas trop longtemps,
- et si le pH de l'eau est supérieur à 7,5.

## Quelles sont les mesures prises pour éliminer toute trace de plomb dans l'eau ?

Depuis 1989, les matériaux contenant du plomb sont interdits d'utilisation pour la distribution d'eau.

**Afin de respecter la norme de 2013** (teneur en plomb inférieure à 10 microgrammes par litre), Veolia Eau, avec l'appui de votre collectivité, mène des actions de grande envergure, couplées avec les travaux de voirie.

Ainsi, tous les branchements anciens en plomb sont remplacés.

Pour être sûr que l'eau soit saine à votre robinet, vous êtes invité à faire de même avec les canalisations intérieures de votre habitation.